

**PROCES-VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2021**

Le vendredi vingt-deux janvier deux mille vingt-un, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à huis clos.

Date de la convocation : 18/01/2021

Présents : M. COUSSO Frédéric, M. BONNIER Patrick, Mme DEYTS Valérie, Mme MORANCHO Céline, Mme LESTAGE Sandrine, Mme MOULIA Séverine, M. CAZE Philippe, M. DE SOUZA Pierre, Mme RODRIGUES DO REGO Céline, M. GIRAUDO Jérôme, M. SIBILLE Guillaume, M. DAVID Cyril, M. LUCAS Patrick, Mme RUIS Marie-Line

Procurations :

Excusés : M. DUPOUY Jérôme

Absents :

Ouverture de séance : 19h10

Secrétaire de séance : Mme MORANCHO Céline

Le compte-rendu du conseil municipal du lundi 23 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

En préambule, M. le Maire présente le RPQS 2019 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable)

En préambule également, M. le Maire annonce que 3 décisions modificatives de virements de crédits ont été faites sur le budget communal.

En investissement, 294 euros ont été basculés de la ligne 020 (Dépenses imprévues) à la ligne 2183 (Matériel de bureau et info.) afin de payer une armoire de rangement.

Toujours en investissement, 450 euros ont été basculés de la ligne 020 (Dépenses imprévues) à la ligne 21578 (Aménagement espace public) afin de payer les panneaux et numéros de rue.

Et en fonctionnement, 1000 euros ont été basculés de la ligne 022 (Dépenses imprévues) à la ligne 739221 (FNGIR) afin de payer le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources).

M. le Maire poursuit en annonçant que 2 décisions modificatives de virements de crédits ont été faites en investissement sur le budget assainissement.

1200 euros ont été basculés de la lignes 020 (Dépenses imprévues) à la ligne 1641 (Emprunts en euros) afin de payer un emprunt.

Et 128 euros ont été basculés de la ligne 020 (Dépenses imprévues) à la ligne 2315 (Install., mat. et outil. tech.) pour payer le marteau d'égoutier.

N° D2021/01 Acquisition terrain de l'OAP Perdrigail

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que la proposition d'achat de la parcelle de l'OAP Perdrigail, votée par délibération D2020/48 du 23/11/2020, pour un montant de 350 000€ a été acceptée par les vendeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et à l'unanimité

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain et à signer tous les documents y afférents.

N° D2021/02 Acquisition de deux parcelles appartenant à M. et Mme MARTIN

Monsieur le maire fait part de la proposition de M. et Mme MARTIN de vendre un terrain à la commune situé le long du chemin de Moulinot, cadastré section B numéro 588 et section B numéro 593 pour une superficie de 500m² environ, tel que figurant sur le plan ci-annexé, moyennant le prix de 1 Euro symbolique, les frais y afférents étant à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et à l'unanimité :

- **Décide** d'acquérir par acte authentique en la forme administrative de M. et Mme MARTIN les parcelles ci-dessus désignées moyennant le prix de 1 Euro, aux conditions ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Maire à recevoir et authentifier ledit acte en application de l'article L1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales
- **Désigne** M. BONNIER, Premier Adjoint, pour procéder à la signature de l'acte authentique en la forme administrative à intervenir.
- **Indique** que la dépense en résultant sera inscrite au budget communal de l'année en cours de laquelle se réalisera l'opération d'acquisition par la commune.

N° D2021/03 Location logement communal maison CONTE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un couple avec 4 enfants souhaite louer ce logement, situé au 40 chemin de Lartigue, à compter du 1^{er} février 2021.

Il précise qu'il leur est demandé une caution d'un montant de 1 000€, qui leur sera restituée en fin de jouissance, dans le mois suivant leur départ, déduction faite, le cas échéant, des sommes dûment justifiées restant dues au bailleur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et à l'unanimité :

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail de location ainsi que toutes pièces relatives à ce bail.

Levée de séance : 19h50

Liste des délibérations

Objet	N°
Acquisition terrain de l'AOP Perdrigail	D2021/01
Acquisition de deux parcelles appartenant à M. et Mme MARTIN	D2021/02
Location logement communal maison CONTE	D2021/03

Nom des conseillers municipaux	Prénom des conseillers municipaux	Signature
M. BONNIER	Patrick	
M. CAZE	Philippe	
M. COUSSO	Frédéric	
M. DAVID	Cyril	
M. DE SOUZA	Pierre	
Mme DEYTS	Valérie	
M. DUPOUY	Jérôme	Excusé
M. GIRAUDO	Jérôme	
Mme LESTAGE	Sandrine	
M. LUCAS	Patrick	
Mme MORANCHO	Céline	
Mme MOULIA	Séverine	
Mme RODRIGUES DO REGO	Céline	
Mme RUIS	Marie-Line	
M. SIBILLE	Guillaume	